



Fondation du Grand Montréal





La Fondation du Grand Montréal est un organisme de bienfaisance sans but lucratif voué au mieux-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds de dotation permanents, en assure la saine gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des projets communautaires dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.

## IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE FAIRE UN DON À LA FGM.

Un donateur peut faire un don immédiat, en espèces ou sous forme d'actions cotées en bourse par exemple, ou un don différé, notamment par legs testamentaire ou don d'assurance-vie. Le donateur peut contribuer à l'accroissement des fonds actuels de la FGM ou créer un fonds de dotation personnalisé.

**POUR PLUS  
D'INFORMATION :**  
Fondation  
du Grand Montréal  
1, Place Ville-Marie  
Bureau 1508  
Montréal (Québec)  
H3B 2B5

Téléphone :  
(514) 866-0808

Télécopieur :  
(514) 866-4202

[infos@fondationdugrandmontreal.org](mailto:infos@fondationdugrandmontreal.org)  
[www.fondationdugrandmontreal.org](http://www.fondationdugrandmontreal.org)

## MESSAGE DE LA DIRECTION



**Pierre Brunet**  
Président  
du conseil d'administration



**Kathleen Weil**  
Présidente  
et directrice générale

L'exercice 2004 s'est avéré exceptionnel sur tous les plans. C'est donc avec grand plaisir que nous vous en rappelons les grandes lignes. Cette année 2004 a véritablement marqué la fin de la période de lancement de la FGM et son entrée dans une ère de croissance et d'action. En octobre 2004, la Fondation du Grand Montréal s'est dotée d'un plan stratégique 2005-2007, un processus qui nous a permis de tirer des leçons de nos premières années, de solidifier nos assises et de planifier les trois prochaines années.

Un premier constat s'impose. La FGM connaît depuis le début de ses opérations en 2001 une croissance impressionnante. Au moment d'aller sous presse, notre actif sous gestion atteignait 37 millions de dollars, soit près du double de ce qu'il était en 2001 : une croissance remarquable pour une fondation communautaire aussi jeune.

Il est clair que le concept de fondation communautaire séduit. Des particuliers et des familles ont créé des fonds de dotation à la FGM ; des fiducies et des organismes de bienfaisance y ont transféré leur actif ; d'autres organismes de bienfaisance ont confié à la FGM la mise en place de leur premier fonds de dotation ; et deux fondations privées ont fait un don important à la FGM. Ils sont attirés par les nombreux avantages de la FGM : la gestion professionnelle d'un grand fonds commun d'investissement caritatif, avec les rendements concurrentiels et la réduction des frais administratifs qui en découlent ; l'expertise en planification de dons ; la création d'un actif au service de tous les aspects de la vie d'une collectivité ; la volonté d'assurer la pérennité de leur organisme grâce à un fonds de dotation.

Le rôle de la FGM à cet égard ne peut qu'aller en augmentant, car le contexte social s'annonce très favorable.

En effet, les tendances démographiques laissent prévoir une période de croissance significative de l'activité philanthropique au Canada. Le vieillissement de la population, la diminution de la taille des familles, le nombre croissant de retraites anticipées et le développement de fortunes de première génération, combinés à la croissance économique des dernières décennies, créent des conditions propices à un accroissement important de la philanthropie. De plus, les experts anticipent un transfert intergénérationnel de richesse de quelque 450 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Les fondations communautaires sont bien placées pour récolter une partie significative de ce transfert de richesse au bénéfice de la collectivité grâce à leur souplesse et capacité d'orienter les donateurs qui ont un intérêt de plus en plus marqué pour le don stratégique, axé sur l'optimisation de l'efficacité et de l'impact.

D'ailleurs, la FGM a déjà pu profiter cette année de ce contexte, comme en témoigne la croissance de nos fonds de dotation. En effet, en 2004, nous avons distribué quatre fois plus de subventions qu'en 2003 et jeté les bases d'une collaboration avec de nouveaux secteurs communautaires. Nous en sommes d'autant plus fiers que nous découvrons à travers nos partenariats un milieu communautaire animé d'un dynamisme et d'une créativité hors du commun. En tant qu'agent de développement philanthropique, nous pouvons et nous devons tout mettre en œuvre pour assurer la stabilité à long terme du secteur de la bienfaisance.

En terminant, nous tenons à souligner l'esprit de solidarité qui a uni tout au long de cet exercice l'ensemble des bâtisseurs de la Fondation du Grand Montréal, aussi bien nos bénévoles, partenaires et membres du personnel, que nos nombreux donateurs. À tous, un grand merci.

## UNE GRANDE SOUPLESSE DANS LE CHOIX DES FONDS

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses donateurs. Elle leur permet d'établir des fonds de dotation permanents et d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur. Seul le produit de leur fonds est distribué, le capital continuant à fructifier année après année, sous la gestion rigoureuse de la FGM qui veille à en assurer la pérennité. Ce type de fonds peut emprunter de multiples formes.

### FONDS communautaire / Fonds sans restrictions

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région. Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

### FONDS sectoriels

Ils permettent au donateur de désigner l'un des cinq secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds : la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

### FONDS désignés

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.

### FONDS orientés par le donateur

Ils permettent au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

### FONDS de dotation d'organismes

Ces fonds sont créés par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer des revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement. Vous pouvez contribuer à l'un de ces fonds soit par le biais de la FGM ou en contactant l'organisme directement.

### FONDS hommage

Ces fonds sont créés à la mémoire d'une personne ou d'une famille, ou encore pour commémorer un événement important. Ils peuvent prendre la forme de l'un ou l'autre des fonds de dotation.

### FONDS gérés d'organismes

Dans ce type de fonds, un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire.

## NOUVEAUX FONDS DE DOTATION

FONDS DU CENTRE HOSPITALIER  
JACQUES-VIGER

FONDS GUY TIPHANE

FONDS PRIORY SCHOOL FOUNDATION  
TOUCH TOMORROW

FONDS PIERRE BRUNET

FONDS CLUB ROTARY DE MONTRÉAL

FONDS DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE  
DE LA THALIDOMIDE

FONDS MORGAN'S HOPE MEMORIAL

FONDS MARGARET K. DEACON

## NOUVEAUX FONDS GÉRÉS

FONDS DE LA FONDATION DE LA RECHERCHE  
SUR LES MALADIES INFANTILES

FONDS DE LA PRIORY SCHOOL FOUNDATION



*Gaston Bouchard et Guy Tiphane*

## FONDS GUY TIPHANE

Montréalais d'origine, Guy Tiphane a renoué avec sa ville natale, qu'il a quittée depuis 25 ans, en créant un fonds de dotation permanent au sein de la Fondation du Grand Montréal. « J'ai toujours conservé une affection particulière pour Montréal, avoue-t-il. Ma famille est ici, j'y ai encore de nombreuses attaches. Pour moi, la Fondation du Grand Montréal représente une attache de plus. »

C'est dans cette optique que M. Tiphane a créé un fonds auprès de la Fondation du Grand Montréal. Le Fonds Guy Tiphane, doté d'un capital d'un demi-million de dollars, sera orienté par le donateur, en collaboration avec la FGM. « Pour l'instant, je le garde assez ouvert. Je m'intéresse cependant à la jeunesse, aux problèmes de pauvreté et aux problèmes sociaux. Je compte sur la FGM pour me guider, me conseiller. Les choses ont tellement changé à Montréal depuis que je suis parti. »

Philanthrope et bénévole depuis longtemps, M. Tiphane privilégie les fondations communautaires pour la diversité de leur intervention, leur pérennité et leur impact local. « Tout comme le bénévolat, les fondations communautaires me permettent de m'impliquer, de constater que je peux contribuer à faire bouger les choses. C'est aussi pour cette raison que j'ai voulu créer ce fonds de mon vivant. Et puis, grâce à ce fonds, j'espère léguer à mes héritiers le goût et les moyens de faire de la philanthropie. »



## FONDS HOMMAGE MORGAN'S HOPE

Morgan Hill est décédé le 1<sup>er</sup> février 2005 à l'âge de 22 ans d'un cancer du colon. Les deux dernières années de sa vie auront été des années de lutte contre la maladie. Des années

d'espoir surtout.

Espoir de vaincre la maladie, qui lui a insufflé la force de tout tenter, de tout endurer : quatre interventions chirurgicales, radiothérapie, chimiothérapie, traitements expérimentaux. Surmontant la douleur et les effets indésirables pénibles, Morgan a cherché à gagner du temps et à faire avancer la science.

Espoir de profiter des beautés de la vie, d'une belle histoire d'amour, de jouer et de rire avec ses nièces, de passer avec ses parents, frères et sœurs des moments inoubliables. Tous ceux qui ont connu Morgan se souviendront de ce grand jeune homme, doté d'une personnalité attachante, d'un sens poussé de la justice et d'un courage extraordinaire. Il a mené jusqu'à la fin une lutte admirable contre la maladie, démontrant à tous que la vie vaut la peine d'être vécue, ne serait-ce que pour les petits bonheurs qu'elle nous réserve, et qu'il ne faut jamais perdre espoir.

En hommage à cet être d'exception, la famille de Morgan a créé au sein de la FGM un fonds commémoratif dédié à la recherche contre le cancer du colon chez les adolescents et les jeunes adultes, auquel parents et amis ont généreusement contribué.

« Nous sommes très touchés de la réponse de notre entourage à la création du fonds commémoratif de l'espoir Morgan, ont confié Terry et Hammie Hill, parents de Morgan. Il y a deux ans, lorsque Morgan a reçu son diagnostic, nous avons constaté que le cancer du colon est rare chez les jeunes et que, par conséquent, très peu d'argent était consacré à la recherche dans ce secteur. Nous espérons que ce fonds contribuera à améliorer les choses. »

## En 2004, plusieurs organismes ont confié la gestion de leur actif à la FGM afin de bénéficier des services de placements et de planification de dons offerts par la FGM :



*Victor Drury, Yves Léveillé, Kathleen Weil, Alex K Paterson*

### FONDATION DE LA RECHERCHE SUR LES MALADIES INFANTILES

La Fondation de la recherche sur les maladies infantiles (FRMI) a créé auprès de la FGM son « Fonds de l'espoir », un fonds permanent de 534 502 \$ dont les revenus seront dédiés à des milliers d'enfants malades et à leur famille. La FRMI fera fructifier son fonds de dotation par le biais de dons planifiés, notamment par legs testamentaire.

La Fondation de la recherche sur les maladies infantiles se consacre au financement de la recherche pédiatrique au Québec. Depuis sa création en 1977, la Fondation a versé 44 194 000 \$ pour la recherche sur les maladies infantiles, devenant ainsi la principale source de financement non gouvernementale de la recherche pédiatrique au Québec.

« Nous devons investir à long terme pour assurer que les sommes nécessaires seront toujours disponibles pour les centres de recherche que nous finançons : le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le Centre hospitalier universitaire de Québec, l'Hôpital de Montréal pour enfants et l'Hôpital Sainte-Justine », a expliqué Yves Léveillé, président de la FRMI.

« Nous sommes impressionnés par l'approche, l'expertise et les avantages de la FGM : économies d'échelle, frais d'administration réduits, gestion de portefeuille professionnelle et compétence en dons planifiés. Les gens qui ont fait des dons à la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles peuvent être assurés que leurs contributions continueront de soutenir l'excellence en recherche pédiatrique, par le biais du Fonds de l'espoir. »

### FONDS DU CLUB ROTARY DE MONTRÉAL

Le Rotary Club de Montréal a été fondé le 2 octobre 1913 dans le but de promouvoir la solidarité et d'assurer des services à l'échelle locale, nationale et internationale. Pour s'assurer de faire partie encore longtemps du paysage montréalais, le Rotary Club a décidé de confier son actif à la FGM. Au fil des ans, ses membres ont réalisé des milliers d'initiatives communautaires, notamment : l'établissement du foyer HERSTREET pour femmes sans abri en 2002 ; la création de la Maison Waredale pour garçons ; le financement de la première roulotte du Bon Dieu dans la rue, qui accueille les jeunes de la rue ; la mise sur pied du Club de garçons et filles de Caughnawaga.

Les membres du Club Rotary de Montréal siègent bénévolement à de nombreux comités dédiés au « service avant soi » et font partie du 1,2 million de gens d'affaires membres du Rotary dans le monde entier.

### FONDS PRIORY SCHOOL FOUNDATION TOUCH TOMORROW

La fondation de l'école Priory a été établie en 2001 pour assurer à l'école une source de revenus à long terme, de sorte qu'elle puisse continuer à maintenir le même niveau d'excellence qui a fait sa réputation depuis 1947. Ce souci d'établir sa pérennité rejoignait tout naturellement le rôle premier de la FGM, d'où la décision de l'école de lui confier son fonds. La devise de l'école, « Suscipere et Sustinere » (engagement et soutien), traduit d'ailleurs parfaitement bien le rôle de premier plan qu'entend jouer l'école Priory au sein de la collectivité.

La FGM se distingue dans le milieu caritatif par la création et la gestion de fonds de dotation permanents qui excluent les collectes de fonds annuelles. Pour les fondations communautaires comme la FGM, le développement de fonds repose donc presque entièrement sur la planification de dons. Ces dons s'inscrivent généralement dans une planification financière, fiscale et successorale.

Les contributions se font sous forme d'espèces, de valeurs mobilières, de biens immobiliers ou d'assurances vie. Ils peuvent être immédiats ou différés comme dans le cas d'un legs testamentaire, par exemple. Les actions cotées en bourse sont également devenues un outil très intéressant pour les particuliers qui désirent faire un don immédiat à une fondation publique tout en profitant de certains avantages fiscaux. Lorsque le donateur fait don de ses actions plutôt que du produit de leur vente, la portion imposable du gain en capital passe de 50 à 25 pour cent.

En 2004, la FGM a intensifié la promotion de son programme de dons planifiés auprès des conseillers financiers, fiscaux, juridiques et philanthropiques afin de les aider à mieux répondre aux objectifs caritatifs de leurs clients. Pour faciliter la tâche de ces conseillers, la FGM a mis à leur disposition plusieurs outils d'approche, notamment un guide de référence accessible sur Internet, des clauses testamentaires types et des modèles d'ententes pour la création de fonds de dotation. Elle a également mis son expertise en planification de dons au service de ses organismes de bienfaisance partenaires, bénéficiaires d'un fonds de dotation créé au sein de la Fondation.

Le comité de placements est un comité permanent bénévole, mandaté par le conseil d'administration. Il est constitué notamment de professionnels chevronnés dans les domaines du placement et des finances, qui ont choisi de contribuer au bien-être de leur collectivité. Le mandat de ce comité est de veiller sur tous les aspects de la gestion de placements. À ce titre, il :

- recommande la politique de placements, qu'il modifie au besoin ;
- recommande les gestionnaires et le dépositaire ou fiduciaire ;
- veille à la répartition de l'actif entre les gestionnaires ;
- présente un rapport trimestriel au conseil d'administration sur le rendement du fonds d'investissement.

L'exercice 2004 s'est terminé sur une note positive. Le comité a modifié en cours d'exercice la politique de placements de son fonds d'investissement afin de profiter d'un contexte favorable dans le marché des actions, sans toutefois déroger à ses principes de prudence et de saine gestion. Aussi, le rendement de cet exercice, avant paiement des frais, a atteint 8,11 pour cent, comparativement à 6,29 pour cent l'an dernier. Ce rendement nous a permis d'augmenter de façon substantielle nos subventions et de verser au fonds de dotation un montant de 134 366 \$ pour en protéger le capital contre l'inflation des années 2001, 2002 et 2003.

*Gilles Émond,  
président du comité de placements*

### NOUVELLE RESSOURCE INTERNET POUR LES PROFESSIONNELS

De plus en plus, les conseillers (avocats, notaires, comptables, planificateurs financiers, etc.) jouent un rôle de premier plan dans le développement de la philanthropie, en soulevant auprès de leur client la possibilité de faire un don de bienfaisance. Afin de les aider à mieux répondre à leurs clients, la FGM a mis à leur disposition un nouveau guide sur Internet.

### LE DON D' ACTIONS COTÉES EN BOURSE

En vertu d'une mesure d'allègement fiscal adoptée en 2002, un donateur qui transfère directement des actions à un organisme de bienfaisance voit la portion imposable de son gain en capital réduite de moitié (de 50 % à 25 %). Avec la reprise du marché boursier, les donateurs trouveront certainement cet incitatif fort intéressant.



*D' Richard Lessard, Wayne Roberts, Lori Stahlbrand*

## L'ALIMENTATION EN MILIEU URBAIN

En tant que partenaire principal de CBC Radio dans le cadre du programme CBC Montreal Matters, une initiative visant à susciter le débat sur les enjeux locaux importants, la FGM a organisé un petit-déjeuner causerie sur l'alimentation.

Sous des angles très différents, nos trois panélistes ont traité de l'accès pour tous à une alimentation suffisante, de qualité et variée. En premier lieu, le D' Lessard a tracé un rapide portrait des enjeux alimentaires à Montréal et ailleurs au pays : l'obésité atteint des proportions alarmantes et coûte au système de santé environ 1,6 milliard de dollars ; l'accès à des aliments variés est inégal sur le territoire de Montréal ; et l'insécurité alimentaire touche 12 pour cent des ménages.

Confirmant les propos du D' Lessard, notre deuxième panéliste, Wayne Roberts, a souligné le rôle majeur que joue l'alimentation sur le plan de la santé, du développement communautaire, de l'environnement, de l'économie, du quotidien et du monde municipal. Pourtant, les gouvernements provinciaux n'accordent aux questions alimentaires que un pour cent du budget de la santé. Pour lui, les solutions reposent sur le plaidoyer, la coordination et le soutien. Plaidoyer pour que les premiers concernés, les consommateurs et les municipalités, participent aux décisions et pour promouvoir les principes de saine alimentation et de biodiversité. Coordination pour que les agriculteurs locaux répondent aux besoins locaux, de façon notamment à réduire les coûts environnementaux liés au transport des produits. Soutien des programmes qui favorisent l'accès à tous à une alimentation de qualité.

Lori Stahlbrand, de son côté, a parlé de l'importance de l'étiquetage pour permettre aux gens de faire des choix santé et éthiques. Le principe de l'éco-étiquetage : étiqueter pour éduquer plutôt que pour vendre. Des expériences réalisées dans divers pays ont confirmé que les citoyens sont prêts à faire des choix éthiques et à favoriser les produits qui respectent l'environnement et les producteurs.

D' Richard Lessard, directeur de la Direction de la santé publique de Montréal

Sujet : Les enjeux alimentaires à Montréal  
Wayne Roberts, PhD, coordonnateur de projets, Conseil de la politique alimentaire de Toronto

Sujet : L'alimentation et l'avenir de la ville

Lori Stahlbrand, analyste des politiques alimentaires  
Sujet : L'évolution des systèmes alimentaires locaux

### Remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'événement :

Lise Bertrand, Écologie humaine et sociale, Direction de la santé publique de Montréal  
Deborah Bonney, conseillère en communication, Direction de la santé publique de Montréal  
Richard Lessard, directeur de la Direction de la santé publique de Montréal  
Nancy Wood, animatrice de l'émission Radio Noon à CBC

Banque Nationale du Canada, hôte de l'événement  
Direction de la santé publique de Montréal



# PROGRAMME DE SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES



## CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

Situé au cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve, ce centre a trois objectifs : la lutte contre la pauvreté, l'élimination de la faim et le bien-être des enfants et des familles. Le projet Anim'Action, qui a bénéficié de l'appui de la FGM, s'inscrit dans ce dernier volet. Les fonds ont en effet permis au Centre communautaire Hochelaga de former 38 jeunes animateurs, des adolescents compétents, enjoués et passionnés, fiers de leur quartier et de leur contribution au développement des enfants. Ce programme d'animation, axé sur les activités sportives, est dispensé au centre même et dans les écoles partenaires.



## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT YALDEI

Imaginez. On vous annonce que votre enfant présente des retards. On vous annonce du même souffle que vous devrez attendre pour obtenir les services dont il a besoin. Confrontés à cette situation, des parents d'enfants handicapés ont créé il y a huit ans le Centre Yaldei. Cet organisme communautaire assure aux enfants handicapés des programmes en intervention précoce intensifs, fondés sur un large éventail d'approches thérapeutiques multidisciplinaires stimulantes qui favorisent le développement.

Grâce au travail de centaines de parents et de bénévoles, le centre est aujourd'hui un modèle du genre, qui fait école partout au Québec. Les services y sont aussi nombreux que diversifiés : programme d'enrichissement après l'école, garderie, service de répit, groupe d'entraide parental, programme d'insertion scolaire et social.

Séduite par le dynamisme de ce centre, la FGM a décidé d'appuyer un programme d'activités après l'école qui permettra aux enfants de découvrir les sports, les arts plastiques, la musique, l'art dramatique et la danse. Ces activités seront animées par des thérapeutes spécialisés qui adapteront ces activités aux différents types de handicap.



## CENTRE DE FORMATION DU JARDIN DU CITOYEN

Ce centre, qui a pignon sur rue à Verdun, offre aux personnes à faible revenu des services de développement de l'employabilité et d'insertion sociale. Dans un souci de prévention, il veille également à doter les enfants de 9 à 12 ans de familles démunies d'un capital culturel qui les aidera plus tard. C'est ce programme qu'a choisi de soutenir la FGM.

## COLLÈGE FRONTIÈRE

Organisme pancanadien d'alphabétisation, le Collège Frontière cible avant tout les personnes issues de quartiers défavorisés, confrontés à de multiples problèmes : pauvreté, handicap, violence, racisme, troubles d'apprentissage, etc. La subvention de la FGM servira à la formation des bénévoles dont dépend l'organisme à Montréal.

## CUMULUS

Cet organisme met sur pied des programmes et services de prévention des toxicomanies, tant à l'intention du grand public que des jeunes vulnérables. Ce projet sera réalisé en collaboration avec l'école secondaire Cardinal, une école de dernier recours en adaptation scolaire. Les fonds de la FGM serviront à l'élaboration de sept ateliers de sensibilisation des jeunes. Ces ateliers interactifs s'articulent autour de jeux questionnaires, d'exercices de connaissance de soi et d'exemples d'expérience de vie.



#### ENTRAIDE BÉNÉVOLE KOUZIN KOUZIN' DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Kouzin Kouzin', c'est la famille élargie. C'est un service qui cherche à prévenir certains problèmes, notamment de comportement, chez les jeunes d'origine ethnoculturelle, afin de faciliter leur intégration dans la société québécoise. Les moyens employés sont multiples, du jumelage et de la présentation de modèles aux groupes de soutien aux parents.



#### LA FONDATION DU YMCA DU GRAND MONTRÉAL (Jardin couvert)

Le Jardin couvert accueille les demandeurs d'asile et les réfugiés et les aide à s'installer et à s'adapter. Pour contrer l'échec scolaire vécu par plusieurs des enfants de ces nouveaux arrivants, le Jardin couvert a créé le programme « Un pas vers l'école québécoise ». L'objectif de ce programme est de préparer ces enfants à s'intégrer au réseau scolaire francophone.

En deux mois, 92 jeunes de 5 à 13 ans ont appris les rudiments du français et de la culture scolaire locale. Des ateliers ont été organisés à l'intention des parents pour discuter de la communication parent-enfant, de la collaboration famille-école et des différences entre le système d'éducation d'ici et d'ailleurs. Le YMCA a également mis sur pied des rencontres avec des élèves québécois de niveau secondaire.

La FGM est heureuse d'avoir contribué au lancement de ce projet, qui s'est avéré très enrichissant aussi bien pour les nouveaux arrivants, parents et enfants, que pour les jeunes Québécois.



#### LES AMIS DE LA SANTÉ MENTALE, BANLIEUE OUEST

Les problèmes de santé mentaux peuvent être très éprouvants pour l'entourage de la personne qui en souffre. Ce groupe d'entraide a vu le jour il y a 23 ans pour soutenir les familles dans cette situation. Il est le seul organisme du genre dans l'Ouest de l'île. La subvention de la FGM permettra à l'organisme de mettre sur pied un service de consultation hebdomadaire à l'intention des enfants qui ont à composer avec un proche atteint de troubles mentaux.

#### LE DÉFI LE POIDS DU MONDE

*Par l'entremise des Services d'aide à la famille juive de l'Institut Baron de Hirsch*

Ces dernières années, l'obésité a atteint des proportions préoccupantes. En 15 ans, il a doublé chez les jeunes filles et triplé chez les garçons. Sensibilisée à cet enjeu par l'un de ses petits-déjeuners causeries organisés dans le cadre de Montreal Matters, la FGM a décidé d'unir ses efforts à ceux de CBC, de l'ONF et des Services d'aide à la famille juive de l'Institut Baron de Hirsch dans le but de soutenir un projet pilote éducatif à l'intention des jeunes d'âge scolaire : Le défi Le poids du monde. Ce projet, qui s'articule autour d'une vidéo d'animation produite par l'ONF et CBC, comprendra un cédérom pédagogique et du matériel imprimé destiné aux enseignants.



#### MOUVEMENT SEM

Implanté dans le sud-ouest de la Montérégie, cet organisme intervient auprès des familles et des enfants d'âge scolaire pour prévenir la violence et les abus sexuels. Le programme financé par la FGM prendra la forme d'un jumelage enfants-aidants, encadré par des parents et des enseignants.

### RADIO CENTRE-VILLE SAINT-LOUIS

Cette radio communautaire cède les ondes aux citoyens et organismes montréalais négligés par les médias conventionnels. Les fonds versés par la FGM ont servi à mettre à jour les documents de formation des bénévoles et des stagiaires qui participent aux activités de la station.



### REVDEC

Ce centre communautaire offre aux jeunes de la région de Montréal aux prises avec des problèmes d'apprentissage ou de comportement, aux jeunes décrocheurs et aux jeunes mères des services psychosociaux de soutien, d'écoute, d'animation et d'éducation. La subvention de la FGM contribuera à la mise en place de deux nouveaux volets d'activités : des ateliers et des sorties à caractère éducatif (Salon du livre, musées, écoles de métiers, etc.) et un projet pédagogique de transition pour préparer les jeunes qui terminent une démarche individuelle à réintégrer le réseau scolaire.



### SANTROPOL ROULANT

Cet organisme offre des services de préparation et de livraison de repas aux personnes en perte d'autonomie, souffrant de malnutrition, d'isolement social ou vivant dans la pauvreté. Coordonné par des jeunes de 18 à 35 ans, ce service comporte aussi des volets destinés à favoriser la solidarité intergénérationnelle : sorties en groupe, brunchs, conférences, concerts, etc.

Le financement de la FGM est destiné à un nouveau projet : les Jardins sur les toits, qui vise à promouvoir l'utilisation des toits pour la production alimentaire et le développement de nouveaux espaces verts en milieu urbain. Le groupe entend expérimenter des techniques de culture sans terre, écologiques et économiques, adaptées aux toits, aux balcons et autres petits espaces. Ce projet sera intégré aux

activités quotidiennes du Santropol Roulant, tant sur le plan de la préparation des repas que de l'organisation du travail bénévole.

### SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

Cet organisme, qui a fait du papillon son symbole, offre des services professionnels pour favoriser le développement personnel des enfants handicapés et leur intégration sociale. La FGM a choisi de soutenir l'un des volets de ses activités : le Jardin des Papillons, un centre de stimulation précoce pour les enfants handicapés de 1 à 5 ans, afin qu'ils puissent s'intégrer dans les réseaux de garderie courants. Les fonds consentis permettront à l'organisme d'offrir 250 séances de stimulation.



### SPECTRE DE RUE INC.

Cet organisme d'aide aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie, de prostitution et d'itinérance a mis sur pied le projet TAPAJ, un programme de réinsertion sociale qui vise spécifiquement les jeunes de la rue, une clientèle qui peine à obtenir du travail.

TAPAJ offre à ces jeunes marginaux la possibilité d'effectuer des contrats de nettoyage, de jardinage et de création de murales artistiques. Le mode de fonctionnement est simple : les jeunes réservent le matin leur place pour l'après-midi même. En 2004, 190 jeunes de 14 à 29 ans ont travaillé à TAPAJ. En plus de créer un lien de confiance précieux avec les jeunes, TAPAJ contribue à améliorer la qualité de vie des secteurs ciblés grâce à des contrats de nettoyage des ruelles et de création de murales, notamment pour des écoles et même dans un poste de police. En plus d'être très valorisant pour les participants, le programme favorise la communication entre les citoyens et les jeunes de la rue.

Depuis 2004, les jeunes qui le désirent peuvent aussi aller travailler sur une ferme pour apprendre un métier agricole à travers lequel ils développent diverses habiletés sociales. L'organisme espère rejoindre ainsi environ 200 jeunes. C'est ce volet que la FGM a choisi de soutenir.

## PROGRAMME DE SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES

Les fonds qui alimentent le Programme de subventions communautaires proviennent des fonds sans restrictions du fonds communautaire et des fonds sectoriels. Ces fonds sont établis par des donateurs qui veulent s'assurer que leurs contributions suivront l'évolution des besoins en confiant à la FGM le soin d'identifier les enjeux et secteurs prioritaires.

**FONDS COMMUNAUTAIRE /  
FONDS SANS RESTRICTIONS**

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région.

Fonds Michael Novak

Fonds hommage Suzanne Trépanier-Côté

**FONDS SECTORIELS**

Le donateur désigne le secteur d'intervention, mais confie à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds Red Feather

Fonds Joan et Alex K. Paterson

Fonds Montrusco Bolton

*Organismes subventionnés*

	<b>SUBVENTION</b>
<i>Centre communautaire Hochelaga</i>	5 000 \$
<i>Centre de développement Yaldei</i>	5 000 \$
<i>Centre de formation du Jardin du citoyen</i>	5 000 \$
<i>Collège Fontière</i>	2 500 \$
<i>Entraide bénévole Kouzin Kouzin' du Montréal métropolitain</i>	5 000 \$
<i>La Fondation du YMCA du Grand Montréal (Jardin couvert)</i>	5 000 \$
<i>Les amis de la santé mentale, banlieue ouest</i>	5 000 \$
<i>Les Services d'aide à la famille juive de l'Institut Baron de Hirsch</i>	3 000 \$
<i>Mouvement SEM</i>	5 000 \$
<i>Radio Centre-Ville Saint-Louis</i>	5 000 \$
<i>REVDEC</i>	5 000 \$
<i>Santropol Roulant</i>	5 000 \$
<i>Société pour les enfants handicapés du Québec</i>	5 000 \$
<i>Spectre de rue inc.</i>	5 000 \$
<i>Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus</i>	4 000 \$

**FONDS DÉSIGNÉS**

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds.

**FONDS / Organismes subventionnés**

	<b>SUBVENTION</b>
<i>Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth pour la santé</i>	
<i>La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants</i>	20 565 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital neurologique de Montréal</i>	20 565 \$
<i>Fondation de l'Hôpital Royal Victoria</i>	20 565 \$
<i>Fondation de l'Hôpital St-Mary's</i>	20 565 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital général de Montréal</i>	20 565 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital juif Sir Mortimer B. Davis</i>	13 710 \$
<i>Fondation Hôpital Douglas</i>	13 710 \$
<i>La Fondation de l'Institut thoracique de Montréal</i>	6 856 \$

## FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR

Chaque année, le donateur recommande à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

### *Organismes subventionnés*

### SUBVENTION

Fonds de la Famille Malouf	
<i>Institut des Cèdres contre le cancer</i>	1 000 \$
<i>The Study School Foundation</i>	5 000 \$
<i>Selwyn House Association: The Veritas Fund</i>	5 000 \$
<i>Musée des Beaux-Arts de Montréal</i>	3 000 \$
<i>Société Alzheimer de Montréal inc.</i>	3 000 \$
<i>Loyola High School Foundation</i>	2 000 \$
<i>Éparchie Saint-Sauveur de Montréal</i>	2 000 \$
<i>La Fondation des Cèdres - Centre d'accueil pour personnes âgées</i>	1 500 \$
<i>Royal Institution for the Advancement of Learning – Université McGill</i>	1 000 \$
<i>Refuge Juan Moreno</i>	1 000 \$
<i>Fondation Partageons l'espoir</i>	1 000 \$
<i>La fabrique de la paroisse de Saint-Willibrord, Archidiocèse de Montréal</i>	1 000 \$
<i>Le Fonds de développement du Collège Jean-de-Brébeuf</i>	1 000 \$
<i>The Sacred Heart School of Montreal</i>	1 000 \$
<i>Fondation de l'Université York</i>	1 000 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants</i>	3 000 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital juif Sir Mortimer B. Davis</i>	2 000 \$
<i>Service de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île inc.</i>	2 000 \$
<i>Sommes versées au programme de subventions communautaires</i>	8 500 \$
Fonds Patrick H. Irwin	
<i>Sommes versées au programme de subventions communautaires</i>	19 563 \$
Fonds de la Famille Gallop	
<i>Sommes versées au programme de subventions communautaires</i>	998 \$
Fonds de la Fondation de la Famille J.W. McConnell	
<i>Sommes dédiées au développement de la FGM</i>	40 000\$
Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon	
<i>Sommes dédiées au développement de la FGM</i>	40 000\$



*Famille Malouf*

# FONDS ET SUBVENTIONS

## FONDS DE DOTATION D'ORGANISMES

Ces fonds désignés sont créés par l'organisme qui en est le bénéficiaire.

FONDS / Organismes subventionnés	SUBVENTION
Fonds Kateri / Jeunesse Canada Monde <i>Jeunesse Canada Monde</i>	2 466 \$
Fonds du Théâtre du Nouveau Monde <i>Théâtre du Nouveau Monde</i>	17 123 \$
Fonds de l'Ambulance Saint-Jean <i>Ambulance Saint-Jean</i>	736 \$
Fonds des Services de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île <i>Service de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île</i>	736 \$

## FONDS GÉRÉS D'ORGANISMES

L'organisme confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation, mais en demeure propriétaire.

Fonds de la Fondation Centraide  
Fonds de la Fondation du YMCA de Montréal  
Fonds de la Fondation des services communautaires catholiques  
Fonds de la Fondation Jean Duceppe  
Fonds de la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles\*  
Fonds de la Priory School Foundation\*

## FONDS DE DÉMARRAGE

Le minimum requis pour établir un fonds à la FGM est de 10 000 \$. Par contre un donateur peut établir un fond de démarrage avec une contribution minimale de 1 000 \$ et verser le solde sur cinq ans.

Fonds Marymount Alumni pour la jeunesse  
Fonds Société Parkinson du Québec  
Fonds Laya et Harry Feldman  
Fonds Susan et Jonathan Wener  
Fonds hommage Morgan's Hope

## DONS DIFFÉRÉS (legs testamentaires)

Martin Goodwin  
Guy Tiphane  
Sept dons différés anonymes  
(quatre par testament et trois par assurance vie)

\* nouveaux fonds



Un donateur peut verser tout montant à un fonds existant ou créer, avec une contribution minimale de 10 000 \$, un fonds nommé. Il n'y a aucun délai ni frais de démarrage juridiques ou administratifs.

Les fiduciaires d'une fondation privée peuvent aussi convertir leur fondation en un fonds doté à la FGM. Dans ce cas, ils peuvent soit nommer

des conseillers qui décideront de l'allocation des revenus du fonds aux secteurs ou organismes privilégiés, soit intégrer leur Fonds au fonds communautaire de la FGM. Dans les deux cas, l'administration et la gestion de portefeuille sont assumées par la FGM.



**Pierre Brunet**, président\*  
Conseiller, Groupe Financière Banque Nationale  
et administrateur de sociétés



**Brian Levitt**, vice-président\*  
Coprésident, Osler, Hoskin & Hartcourt



**Alex K. Paterson**, vice-président\*  
Associé principal, Borden Ladner Gervais



**Gilles Émond**, trésorier\*  
Trésorier, Fondation Centraide



**Jacques Gagnon**, secrétaire\*  
Vice-président retraité, Relations publiques, Alcan



**Armand Afilalo**  
Président, MEP Technologies Inc.



**Guy Bisaillon**  
Président du conseil, Fondation Centraide



**Jacques Bougie**  
Anciennement chef de la direction,  
Alcan



**André Chagnon**  
Président du conseil, Fondation Lucie et André Chagnon



**Marcel Côté**  
Associé, Secor Conseil inc.



**Harry Feldman**  
Associé fondateur, Schwartz, Levitsky, Feldman



**W. John Gallop**  
Directeur, MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.



**Sheila Goldbloom**, membre honoraire  
Présidente sortante, Fondation Red Feather



**Claire Richer Leduc**  
Présidente sortante, Centraide du Grand Montréal



**Michael Murray**  
Directeur, Relations avec les investisseurs, Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.



**Suzanne Sauvage**  
Présidente, Groupe Cossette Communication, Montréal



**Hélène Wavroch**  
Présidente sortante, Conseil des aînés du Québec



**Jonathan Wener**  
Président du conseil et chef de la direction, Canderel

\*MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

**COMITÉ DE PLACEMENTS**

**Gilles Émond**, président  
Trésorier, Fondation Centraide

**Guy Bisaillon**  
Président du conseil, Fondation  
Centraide

**Armand Afilalo**  
Président, MEP Technologies Inc.

**Pierre Comtois**  
Vice-président du conseil,  
Optimum gestion de  
placements inc.

**John Gallop**  
Directeur, MacDougall,  
MacDougall  
& MacTier Inc.

**Harry Feldman**  
Associé fondateur, Schwartz,  
Levitsky, Feldman

**Michael Murray**  
Directeur, Relations avec les  
investisseurs, Le Groupe Jean  
Coutu (PJC) inc.

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES FONDS**

**Roger Samson**, président  
Administrateur de sociétés

**Paul Biron**  
Vice-président principal et  
directeur général, Groupe  
CGI Inc.

**Pierre Brunet**  
Conseiller, Groupe Financière  
Banque Nationale et  
administrateur de sociétés

**Jacques Gagnon**  
Vice-président retraité, Relations  
publiques, Alcan

**John Gallop**  
Directeur, MacDougall,  
MacDougall  
& MacTier Inc.

**Michel Lamontagne**  
Président, MLL Société Conseil

**Alex K. Paterson**  
Associé principal, Borden Ladner  
Gervais

**CONSEILLERS BÉNÉVOLES EN PLANIFICATION DE DONS**

**Sylvain Carpentier**  
Notaire, Gendron Carpentier  
s.e.n.c.r.l.

**Diane Hamel**  
Directrice, Planification fiscale et  
successorale, Financière Manuvie

**Marc Jolin**  
Avocat

**Pierre Kirouac**  
Directeur principal en fiscalité,  
Bessner Gallay Kriesman  
s.e.n.c.r.l.

**Jean Lambert**  
Notaire, Lambert Cloutier Pillière  
Bolduc

**Gilbert Lemieux**  
Coordonnateur, Programme de  
planification des dons, Centraide  
du Grand Montréal

**Troy MacEachern**  
Avocat, Heenan Blaikie

**Monette Malewski**  
Présidente, Agences d'assurance  
M. Bacal inc.

**Diane Tsonos**  
Avocate, Richter, Usher  
& Vineberg

**COMITÉ DE MARKETING ET COMMUNICATIONS**

**Jacques Gagnon**, président  
Vice-président retraité, Relations  
publiques, Alcan

**Alban Asselin**  
Président, Communication  
AGA Inc.

**Marcel Côté**  
Associé, Secor Conseil Inc.

**Daniel Granger**  
Président, Communications ACJ

**Michel Lamontagne**  
Président, MLL Société Conseil

**Robert Racine**  
Associé, Keniff & Racine,  
recherche de cadres

**Suzanne Sauvage**  
Présidente, Groupe Cossette  
Communication, Montréal



## COMITÉ DE MISES EN CANDIDATURE

**Manon Vennat**, présidente  
Manon Vennat & Associés

**Tim Brodhead**  
Président et directeur général,  
Fondation de la Famille J.W.  
McConnell

**Pierre Brunet**  
Président du conseil, Institut  
canadien des comptables agréés

**André Caillé**  
Chancellerie et président du  
conseil, Université de Montréal

**André Chagnon**  
Président du conseil, Fondation  
Lucie et André Chagnon

**Maurice Forget**  
Président du conseil, Conseil  
des arts de Montréal

**Sheila Goldbloom**  
Présidente sortante, Fondation  
Red Feather

**Benoît Labonté**  
Président du conseil, Chambre  
de commerce du Montréal  
métropolitain

**Lucette Poliquin**  
Présidente sortante du conseil,  
Ordre des comptables agréés du  
Québec

**Richard Pound**  
Chancelier, Université McGill

**Claire Richer Leduc**  
Présidente sortante, Centraide  
du Grand Montréal

**Gérald Tremblay**  
Président de la Communauté  
métropolitaine de Montréal et  
maire de Montréal

## COMITÉ DE SUBVENTIONS

**Dominique A. McCaughey**,  
Co-présidente  
Avocate, Robinson Sheppard  
Shapiro

**Alex K. Paterson**, co-président  
Associé principal, Borden Ladner  
Gervais

**Lyse Brunet**  
Vice-présidente, Développement  
social, Centraide du Grand  
Montréal

**Sheila Goldbloom**  
Présidente sortante, Fondation  
Red Feather

**Janis Levine**  
Vice-présidente directrice, La  
Fondation Henry & Berenice  
Kaufmann

**Anne Marquis**  
Conseillère, Service de soutien  
aux organismes communautaires,  
Agence de développement de  
réseaux locaux de services de  
santé et de services sociaux

**Katharine Pearson**  
Directrice des programmes,  
Fondation de la famille J.W.  
McConnell

## PERSONNEL

**Kathleen Weil**, B.C.L., LL.B.  
Présidente et directrice générale,  
membre d'office des comités du  
conseil d'administration

**Diane Bertrand**  
Adjointe administrative

**Gaston E. Bouchard, LL.B.**  
Directeur, Planification des dons

Soutien technique  
Comptabilité : Centraide du  
Grand Montréal  
Analyste, programme de  
subventions : Colin Bérubé

La FGM a le privilège de pouvoir compter sur la générosité de plusieurs fondations et entreprises qui soutiennent son fonctionnement et ses activités de développement. Elles contribuent ainsi à créer une fondation communautaire solide et dynamique au service de la collectivité du Grand Montréal.

Grâce à la générosité de la Fondation de la Famille J.W. McConnell et de la Fondation Lucie et André Chagnon, la FGM bénéficie également d'un fonds de dotation pour appuyer son développement.

### MERCI À NOS PREMIÈRES ENTREPRISES COMMANDITAIRES

Alcan  
Alcoa  
Banque Nationale du Canada  
Banque Scotia  
Bell Canada  
CGI  
Cirque du Soleil  
Cogeco Inc.  
Fednav  
Financière Banque Nationale  
Hydro Québec  
Merck Frosst  
Metro inc.  
Pratt & Whitney Canada  
RBC Groupe Financier  
SNC Lavalin  
Société des alcools du Québec  
Transat

### MERCI À NOS ENTREPRISES ET FONDATIONS DONATRICES

Banque Laurentienne  
La Fondation Molson  
Power Corporation du Canada

Merci au Gouvernement du Canada pour sa contribution au Fonds du Théâtre du Nouveau Monde dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens – volet incitatif aux fonds de dotation de Patrimoine Canada.

Nous tenons aussi à remercier les personnes et entreprises suivantes pour les biens ou services généreusement offerts à la Fondation du Grand Montréal :

M<sup>e</sup> Jules Charette, conseiller juridique honoraire, Ogilvy Renault  
M<sup>e</sup> Mélanie Beaulieu, Ogilvy Renault  
M<sup>e</sup> Jean Daigle, Ogilvy Renault  
Heidi Hollinger, photographe  
Financière Banque Nationale  
Services Audiovisuels Corpav  
SITQ Immobilier



La Fondation du Grand Montréal est membre du regroupement des Fondations communautaires du Canada. L'organisme réunit 140 fondations communautaires, dont l'actif collectif totalise 2 milliard de dollars et profite à 75 pour cent de la population canadienne.

La toute jeune Fondation du Grand Montréal peut donc compter sur le soutien et l'expérience de nombreuses autres fondations

membres des FCC, dont la plus ancienne, à Winnipeg, a vu le jour en 1921.

Les Fondations communautaires du Canada jouent un rôle déterminant dans la création d'un réseau mondial de fondations, soutenant la mise sur pied de fondations au Brésil, au Mexique, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique du Sud et en Australie.

ÉTATS FINANCIERS DE

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

31 DÉCEMBRE 2004



# TABLE DES MATIÈRES

Rapport des vérificateurs	21
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	22
Bilan	23
Notes complémentaires	24-26



## AUX MEMBRES DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2004 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Lamson Bélair  
Delattre & Touche s.e.n.c.

Comptables agréés

Le 11 février 2005

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	Fonds d'opérations	Fonds pour distribution	Fonds de dotation	2004	Total 2003
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS (NOTE 6)</b>					
Dons	-	62 876	920 991	983 867	6 034 207
Commandites	150 000	-	-	150 000	115 000
Honoraires de gestion	237 555	(45 548)	-	192 007	173 892
Revenus de placements	-	346 058	-	346 058	308 578
Contribution à même les revenus de placements	80 000	(80 000)	-	-	-
Intérêts bancaires	354	-	-	354	1 187
Autres	1 500	-	-	1 500	1 000
	<b>469 409</b>	<b>283 386</b>	<b>920 991</b>	<b>1 673 786</b>	<b>6 633 864</b>
<b>CHARGES</b>					
Salaires et charges sociales	160 099	-	-	160 099	158 204
Honoraires de gestion	80 801	-	-	80 801	71 474
Honoraires de fiduciaires	34 722	-	-	34 722	26 859
Honoraires d'administration	14 341	-	-	14 341	16 132
Honoraires - dons planifiés	75 758	-	-	75 758	50 711
Honoraires - autres	14 138	3 947	-	18 085	18 602
Dons	-	301 405	-	301 405	62 000
Loyer	23 100	-	-	23 100	21 255
Taxes et permis	2 292	-	-	2 292	3 041
Fournitures de bureau	5 813	-	-	5 813	4 400
Papeterie et imprimerie	-	-	-	-	758
Déplacements	3 398	-	-	3 398	2 430
Réunions	1 235	-	-	1 235	2 228
Télécommunications	4 313	-	-	4 313	4 636
Assurances	886	-	-	886	799
Livraison	1 327	-	-	1 327	2 013
Publications et abonnements	495	-	-	495	161
Frais bancaires	3 352	-	-	3 352	2 651
Communications	25 053	-	-	25 053	20 702
Brochures - dons planifiés	7 897	-	-	7 897	21 946
Cotisations	5 792	-	-	5 792	4 602
Colloques et congrès	2 105	-	-	2 105	1 282
Amortissement	1 559	-	-	1 559	1 917
Autres	602	-	-	602	658
	<b>469 078</b>	<b>305 352</b>	<b>-</b>	<b>774 430</b>	<b>499 461</b>
<b>Résultat net</b>	<b>331</b>	<b>(21 966)</b>	<b>920 991</b>	<b>899 356</b>	<b>6 134 403</b>
Solde de fonds au début	23 524	191 137	8 196 349	8 411 010	2 276 607
Virement interfonds (note 7)	5 000	(139 366)	134 366	-	-
<b>Solde de fonds à la fin</b>	<b>28 855</b>	<b>29 805</b>	<b>9 251 706</b>	<b>9 310 366</b>	<b>8 411 010</b>

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Bilan

au 31 décembre 2004

	Fonds d'opérations \$	Fonds pour distribution \$	Fonds de dotation \$	2004 \$	Total 2003 \$
<b>ACTIF</b>					
À court terme					
Encaisse	13 654	-	40 600	54 254	14 310
Intérêts et dividendes courus	-	33 226	-	33 226	26 378
Débiteurs	79 066	-	-	79 066	85 929
	92 720	33 226	40 600	166 546	126 617
Placements (note 3)	-	18 024	9 211 106	9 229 130	8 343 814
Immobilisations (note 4)	5 127	-	-	5 127	6 686
	97 847	51 250	9 251 706	9 400 803	8 477 117

## PASSIF

À court terme

Créditeurs et charges à payer	48 992	21 445	-	70 437	46 107
Produits reportés	20 000	-	-	20 000	20 000
	68 992	21 445	-	90 437	66 107

## SOLDES DE FONDS

Affectations d'origine externe	-	29 805	9 117 340	9 147 145	8 387 486
Affectations d'origine interne	-	-	134 366	134 366	-
Investis en immobilisations	5 127	-	-	5 127	6 686
Non grevés d'affectations	23 728	-	-	23 728	16 838
	28 855	29 805	9 251 706	9 310 366	8 411 010
	97 847	51 250	9 251 706	9 400 803	8 477 117

## Au nom du conseil



administrateur



administrateur

## 1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (FGM), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotation afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### *Comptabilité par fonds*

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

#### *i) Fonds d'opérations*

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

#### *ii) Fonds de distribution*

Le Fonds de distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs, la portion des revenus de placements du Fonds de dotation appelés à être distribués, les dons effectués ainsi que les charges qui y sont directement liées.

#### *iii) Fonds de dotation*

Le Fonds de dotation comprend les éléments mentionnés ci-dessous. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation sont présentés à titre de revenus du Fonds de distribution.

##### *Affectations d'origine externe*

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

##### *Affectations d'origine interne*

Provient de virements du Fonds de distribution pour protéger le capital contre l'inflation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

### *Constatation des produits*

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Les apports reçus devant être distribués selon le désir des donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds pour distribution. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur marchande établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les revenus de placements sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés aux produits du Fonds pour distribution à moins de stipulation particulière de la part des donateurs.

### *Placements*

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût amorti et les autres placements sont comptabilisés au coût. Les primes et les escomptes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance des obligations y afférentes.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement 20 %      Matériel informatique 30 %

### *Produits reportés*

Les produits reportés sont constitués de commandites reçues pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.



# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

## 3. Placements

	2004		2003	
	Coût	Valeur au marché	Coût	Valeur au marché
	\$	\$	\$	\$
6 049,690 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (note 5)	5 822 239	6 273 087	5 013 671	5 243 474
Obligations, valeur nominale de 1 907 000 \$, taux variant de 5,53 % à 7,50 %, échéant jusqu'en 2007	1 974 646	2 039 402	2 000 143	2 034 556
Actions privilégiées, ne pouvant être rachetées qu'après le décès du dernier vivant des deux donateurs, dividendes annuels de 4,725 %	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Prêt hypothécaire, portant intérêt à 4,5 % annuellement, encaissable jusqu'en mai 2018	310 970	310 970	330 000	330 000
Certificat de placement, portant intérêt à 5,0 % annuellement, encaissable en février 2007	121 275	121 275	-	-
	<b>9 229 130</b>	<b>9 744 734</b>	<b>8 343 814</b>	<b>8 608 030</b>

La valeur au marché des parts du Fonds d'investissement et des obligations est fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. La valeur au marché des actions privilégiées est fondée sur l'évaluation de la firme Schwartz Levitsky Feldman Valuations Inc. effectuée en 2002. La valeur au marché du prêt hypothécaire est considérée équivalente au montant du prêt et la valeur au marché du certificat de placement est considérée équivalente au coût.

## 4. Immobilisations

	2004		2003	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	6 975	3 404	3 571	4 464
Matériel informatique	4 536	2 980	1 556	2 222
	<b>11 511</b>	<b>6 384</b>	<b>5 127</b>	<b>6 686</b>

## 5. Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, en plus de ses propres fonds, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Cette dernière présente ses placements, composés principalement d'obligations et d'actions, à la valeur au marché. En date du 31 décembre 2004, la valeur au marché des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal s'établit comme suit :

	2004		2003	
	Nombre de parts	Valeur au marché	Nombre de parts	Valeur au marché
	\$	\$	\$	\$
<b>Fonds appartenant à La Fondation du Grand Montréal</b>	<b>6 049,690</b>	<b>6 273 087</b>	5 268,234	5 243 474

	2004		2003	
	Nombre de parts	Valeur au marché	Nombre de parts	Valeur au marché
	\$	\$	\$	\$
<b>Fonds confiés par diverses entités</b>				
Fondation Centraide du Grand Montréal				
Fonds Centraide	17 011,401	17 639 581	16 508,529	16 430 938
Fonds Red Feather	2 373,733	2 461 387	2 296,932	2 286 136
La Fondation du YMCA de Montréal Inc.	4 004,304	4 152 171	3 582,952	3 566 112
La Fondation SCC	1 178,649	1 222 173	1 182,353	1 176 796
La Fondation Jean Duceppe	1 204,626	1 249 109	856,523	852 498
La Fondation Priory School	98,816	102 465	-	-
La Fondation des maladies infantiles	528,165	547 669	-	-
	<b>26 399,694</b>	<b>27 374 555</b>	24 427,289	24 312 480
	<b>32 449,384</b>	<b>33 647 642</b>	29 695,523	29 555 954

## 6. Produits

### i) Dons

Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des dons totalisant 983 867 \$ (6 034 207 \$ en 2003). Le montant de 2003 incluait des dons de 2 000 000 \$ pour lesquels les donateurs ont stipulé que les revenus de placements pourront être affectés aux opérations pour une période de trois ans, soit pour les exercices 2003, 2004 et 2005. À cette fin, une contribution à même les revenus de placements, au montant de 80 000 \$, a été comptabilisée au Fonds d'opérations (80 000 \$ en 2003).

### ii) Honoraires de gestion

	2004	2003
	\$	\$
Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal	235 305	200 717
Autre	2 250	2 340
	<b>237 555</b>	203 057
Moins : Honoraires attribuables à la Fondation du Grand Montréal	(45 548)	(29 165)
	<b>192 007</b>	173 892

### iii) Revenus de placements

	2004	2003
	\$	\$
Fonds d'investissements	228 499	138 662
Obligations	56 064	105 057
Actions privilégiées	47 250	47 250
Prêt hypothécaire	14 245	17 609
	<b>346 058</b>	308 578

## 7. Virement interfonds

Le conseil d'administration de la Fondation a affecté 5 000 \$ (5 000 \$ en 2003) au Fonds d'opérations en rapport avec le fonctionnement de l'opération courante. De plus, le Fonds de dotation a reçu du Fonds de distribution une contribution d'un montant de 134 366 \$ pour protéger le capital contre l'inflation pour les années 2001, 2002 et 2003.

## 8. Instruments financiers

### Juste valeur

La juste valeur de l'ensemble des instruments financiers, autres que les placements, correspond approximativement à la valeur comptable. La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

## 9. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.